

ALSH COMMUNAUTAIRE

INFORMATIONS DIVERSES

Les enfants de 3/5 ans sont accueillis à l'accueil périscolaire de Goudelin

Les enfants de 6/12 ans sont accueillis à l'école primaire de Tressignaux

**Les enfants de 3 à 12 ans seront accueillis au Pôle enfance jeunesse
à compter du mercredi 08 janvier 2014.**

L'été une antenne est ouverte à l'école publique de Pommerit le Vicomte

Les inscriptions de l'année 2013-2014

Dates et lieux d'inscriptions	Périodes (les dates sont incluses)
31/08/2013 Maison Petite Enfance Tressignaux 9h00	Du 04/09/2013 au 18/12/2013
04/12/2013 Pôle Enfance Jeunesse et Sports	Du 08/01/2014 au 23/04/2014
09/04/2014 Pôle Enfance Jeunesse et Sports	Du 28/04/2014 au 02/07/2014
31/05/2014 Pôle Enfance Jeunesse et Sports 31/05/2014 mairie de Pommerit Vc	Été juillet août 2014 Juillet 2014 sur antenne Pommerit

Les règlements de factures

Ils se font uniquement à la Maison de la Petite enfance, à l'accueil ou bien sont à adresser au siège de la communauté de communes. A compter du 8 janvier 2014, uniquement à la Maison des services public moulin de blanchardeau.

Pour les règlements par chèques, ils sont à l'ordre du trésor public.

Les dossiers

Carnet de santé de l'enfant

Attestation d'assurance couvrant les loisirs extrascolaires

N° allocataire CAF et feuille d'imposition 2012 sur les revenus 2011 et en janvier 2014 feuille d'imposition

2013 sur les revenus 2012

Livret de famille

Les tarifs

Calcul du tarif journalier par enfant			
total des salaires et assimilés	taux d'effort	tarif horaire	tarif journalier
Inférieur ou égal à 9375	0,00004	0,375	3
10000	0,00004	0,4	3,2
20000	0,00004	0,8	6,4
30000	0,00004	1,2	9,6
40000	0,00004	1,6	12,8
50000	0,00004	2	16
Supérieur ou égal à 53125	0,00004	2,125	17

Les garderies sont facturées à la 1/2 heure

1 enfant : 0.50 €

2 enfants : 0.75 €

3 enfants : 1€